

Souhaitez-vous économiser sur votre facture d'eau en échange de la réduction de pollution de l'eau dans nos rivières ?

Découvrez cette ressource.

Les résidents, les entreprises et les propriétaires immobiliers peuvent économiser de l'argent sur leur facture DC Water lorsqu'ils contribuent à réduire la pollution due au ruissellement, grâce à l'installation de projets écologiques, tels que des toits végétalisés, les pavements perméables, les jardins pluviaux et des barils récupérateurs d'eau de pluie, sur leur propriété. Nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons **jusqu'à 55 % de réduction** sur vos DOEE Stormwater Fee (frais pour les eaux pluviales du Service de l'énergie et de l'environnement) et **jusqu'à 20 % de réduction** sur les Clean Rivers Impervious Area Charge (frais sur les zones imperméables pour des rivières propres), en fonction de la quantité de ruissellement d'eaux pluviales que permettent d'éviter vos projets écologiques.

Ce programme, appelé RiverSmart Rewards, est proposé par le Department of Energy and Environment (Ministère de l'énergie et de l'environnement).

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous ou une personne de votre foyer êtes actuellement client(e) de DC Water. Votre facture DC Water comprend les Frais d'eaux pluviales et les Frais sur les zones imperméables pour des rivières propres.
- Vous êtes à jour du paiement de toutes vos factures DC Water.
- Vous avez installé et continuez à assurer l'entretien d'un ou de plusieurs types de projets écologiques admissibles sur une propriété dans le District de Columbia :
 - **un toit végétalisé** pour soutenir la culture des plantes qui retiennent l'eau de pluie ;

- **une citerne ou un baril de récupération d'eau de pluie** pour collecter et stocker la pluie qui sera utilisée plus tard, par exemple, pour arroser votre jardin ;
- **un système de pavement perméable** pour collecter et stocker temporairement la pluie en remplacement d'une surface en asphalte, en béton ou en brique ;
- **des jardins pluviaux**, ou un système similaire, pour collecter la pluie et filtrer la pollution ;
- **des arbres d'ombrage** pour aider à retenir l'eau de pluie dans le sol ;
ou
- **un tuyau de descente d'eaux pluviales séparé** pour rediriger les évacuations vers votre pelouse et non sur la chaussée.

Les propriétaires et les locataires peuvent faire une demande.

Faire une demande.

1. Réunissez les documents concernés, y compris une copie d'une facture récente de DC Water mentionnant votre nom et des photos récentes de vos projets écologiques.
2. Parmi les deux demandes ci-dessous, déterminez celle qui vous concerne, en fonction de la taille de la zone pour laquelle vous gérez l'eau de pluie, et remplissez cette demande. Si vous n'êtes pas sûr(e) de celle qu'il faut utiliser, envoyez un e-mail à riversmart.rewards@dc.gov pour obtenir de l'aide.
 - Si vos projets écologiques gèrent le ruissellement sur des surfaces imperméables (comme votre toit et votre allée) inférieures à 2 000 pieds carrés (185,80 m²), remplissez la Simple Application (demande simple) en ligne (voir l'étape 3) ou [au format PDF](#). La plupart des propriétés résidentielles peuvent utiliser cette demande.
 - Si vos projets écologiques gèrent le ruissellement sur des surfaces imperméables (comme votre toit et votre allée) supérieures à 2 000 pieds carrés (185,80 m²), remplissez la Standard Application

(demande standard) en ligne (voir l'étape 3) ou [au format PDF](#). Cela est peu fréquent pour les propriétés résidentielles.

3. Envoyez votre demande en ligne, par e-mail ou par courrier :
 - Si vous faites une demande [en ligne](#), vous devrez créer un compte. Veuillez suivre les instructions [de la demande en ligne](#).
 - Pour faire votre demande par e-mail, envoyez votre demande complétée à riversmart.rewards@dc.gov. Vous devrez joindre à l'e-mail des photos ou des versions numérisées de vos documents.
 - Pour faire votre demande par courrier, imprimez et envoyez votre demande remplie accompagnée des copies de vos documents à :

Department of Energy and Environment
À l'attention de : Regulatory Review Division
1200 First Street NE, 5th Floor
Washington, D.C. 20002

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Dans les 10 à 20 jours ouvrables, nous (le gouvernement du District de Columbia) pourrons vous appeler ou vous envoyer un e-mail afin d'obtenir des informations supplémentaires si nécessaire.
2. Si vous avez envoyé une Standard Application parce que votre projet gère les ruissellements sur des surfaces de plus de 2 000 pieds carrés (185,80 m²) ou que vous disposez d'un [Stormwater Management Plan \(Plan de gestion des eaux pluviales\)](#), nous planifierons un rendez-vous afin de visiter votre propriété et d'inspecter vos projets écologiques.
3. Dans un délai d'un mois, nous vous enverrons un e-mail pour vous informer si vous avez été approuvé. Si nous avons besoin de plus d'un mois pour approuver votre demande, nous appliquerons la remise

rétroactivement, afin de couvrir le temps supplémentaire que nous avons pris.

4. Si votre demande est approuvée, vous verrez la remise sur votre facture d'eau dans 1 à 2 cycles de facturation.

Si votre demande n'est pas approuvée, nous vous enverrons un e-mail ou vous appellerons.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils de la remise ?

Oui, tous les demandeurs ayant des projets écologiques admissibles bénéficieront d'une remise sur leur facture d'eau.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Si vous souhaitez continuer à bénéficier d'une remise sur votre facture d'eau, vous devez renouveler votre demande à bénéficier du programme tous les trois ans. Nous vous enverrons un e-mail de rappel trois mois avant l'expiration de votre remise en cours. Si vous ne faites pas de nouvelle demande, vous cesserez de bénéficier de la remise. L'e-mail de rappel comprend un simple formulaire de renouvellement de la demande ainsi que des instructions.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter l'équipe RiverSmart Rewards au (202) 671-5004, du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 16 h 00. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse riversmart.rewards@dc.gov et indiquer votre adresse postale (123 A St NE) dans la ligne d'objet.

J'ai encore besoin d'aide concernant mes services publics. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre page [des ressources concernant les services publics](#). Vous pouvez également découvrir d'autres ressources permettant de rendre votre logement plus [respectueux de l'environnement](#).

Foire Aux Questions

Puis-je obtenir une aide pour l'installation et le paiement de projets écologiques ?

Oui ! Notre programme [RiverSmart Homes](#) propose des prix réduits et une aide pour l'installation de projets écologiques, tels que les barils récupérateurs d'eau de pluie, les jardins pluviaux, les pavements perméables et plus encore. Vous pouvez être admissible si vous êtes propriétaire d'une maison individuelle (ou d'un immeuble comprenant au maximum quatre unités). Pour les propriétaires de tout type d'immeuble résidentiel, commercial ou d'espace communautaire, nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons également des remises pour les [toits végétalisés](#), les [pavements perméables](#), les [jardins pluviaux](#), les [barils récupérateurs d'eau de pluie](#) et les [plantations d'arbres](#). Les critères d'admissibilité, le processus de demande ainsi que le montant de la remise varient en fonction du type de projet écologique, et vous devrez peut-être faire une demande avant l'installation. Contrairement à [RiverSmart Homes](#), nos programmes de remise n'offrent pas d'aide pour l'installation.

Puis-je combiner ce programme avec d'autres remises ou ressources ?

Oui ! Lorsque vous faites une demande auprès de ce programme, nous vous inscrivons automatiquement pour une autre remise, appelée [Clean Rivers Impervious Area Charge \(CRIAC\) Residential Relief Program \(Programme d'allégement pour les résidents du CRIAC\)](#) sur votre facture DC Water.

Si vous faites une demande auprès de [RiverSmart Homes](#) ou pour obtenir une remise pour des [toits végétalisés](#), un [pavement perméable](#), des [jardins pluviaux](#), des [barils récupérateurs d'eau de pluie](#) et des [plantations d'arbres](#), nous vous demanderons si vous souhaitez que nous vous inscrivions automatiquement à la remise RiverSmart Rewards.

Qu'est-ce qui détermine le montant de la remise reçue ?

Nous calculons votre remise en fonction du type de projet écologique que vous avez installé et du volume d'eaux pluviales qu'il prend en charge.

En quoi ces projets écologiques aident-ils la ville de DC ?

Les projets écologiques, tels que les barils récupérateurs d'eau de pluie, les jardins pluviaux et les arbres d'ombrage, aident à réduire la quantité d'eau de pluie polluée qui ruisselle de votre propriété et pénètre dans vos rivières. Cela nous aide à protéger l'Anacostia, le Potomac et Rock Creek contre une pollution nocive.

Puis-je essayer de faire une nouvelle demande au programme si ma demande n'a pas été approuvée ?

Oui. Vous pouvez faire une nouvelle demande auprès de RiverSmart Rewards une fois que les projets écologiques admissibles auront été installés ou que vos projets écologiques existants auront été mis à niveau afin de répondre aux normes du DOEE.

Ma facture d'eau n'est pas au nom d'une personne qui vit chez moi. Puis-je quand même faire une demande ?

Oui, vous pouvez quand même faire une demande. Si votre facture DC Water ne mentionne pas le nom d'un membre du foyer, vous devez inclure la preuve

qu'une personne de votre foyer est propriétaire de votre maison ou fournir une copie du contrat de location qui indique qu'une personne de votre foyer est responsable du paiement de la facture DC Water de votre foyer.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en avril 2021.